

## Doit absolument m'absenter aujourd'hui

Par kova, le 10/02/2010 à 08:46

Bonjour,

je possède un appartement aux vans QUE JE FAIS LOUER à environ 1 h 40 de chez moi. Je dois absolument m'y rendre pour11h30 car jedois faire l'état des lieux avec le locataire. Il a été très dur pour chaque parties de trouver un moment de libre et hier soir il m'a rappelé pour me dire qu'il ne pouvait plus que faire l'état des lieux aujourd'hui.

Je préviens donc mon travail que je n'irai pasaujourd'hui mais ai je le droit de le faire? me faut il un justificatif?